

POLITIQUE D'ALIMENTATION INFANTILE DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS

Bienvenue aux bébés, aux jeunes enfants et à leur famille!

Nous accompagnons avec bienveillance toutes les familles pour favoriser l'alimentation optimale des nourrissons et des jeunes enfants, peu importe leur mode d'alimentation.

Nous nous engageons donc à :

- Protéger, encourager et soutenir l'allaitement maternel chez les familles et les membres du personnel.
- Adapter les environnements de soins pour les rendre favorables à l'allaitement.
- Nous assurer que les parents aient accès à des informations justes et adaptées à leur réalité concernant l'alimentation de leur enfant.
- Encourager l'allaitement exclusif, à la demande de l'enfant, pendant les six premiers mois de vie et sa poursuite jusqu'à l'âge de deux ans et au-delà.
- Mettre de l'avant les pratiques favorables à l'amorce de l'allaitement et à l'attachement parents-enfants comme le contact peau à peau.
- Offrir aux mères qui n'allaitent pas ou qui cessent d'allaiter le même soutien et l'enseignement sur l'alimentation sécuritaire du nourrisson.
- Protéger les familles des pressions commerciales par le respect du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* de l'Organisation mondiale de la santé, notamment en :
 - Interdisant les dons au personnel provenant des fabricants ou distributeurs de produits couverts par le Code (exemples : cadeaux et formations),
 - Proscrivant la distribution d'échantillons gratuits de substituts du lait maternel, de biberons et de tétines, sauf dans le cas de situations exceptionnelles.

L'allaitement maternel est reconnu comme optimal pour combler leurs besoins nutritionnels tout en contribuant à la création des liens affectifs. Il est important pour la santé de la mère et de l'enfant et bénéfique pour la famille et la société.



Il est possible d'allaiter partout dans l'établissement. Si vous souhaitez un lieu plus intime, faites-en la demande au personnel.



Pour toute demande d'information ou pour consulter la version intégrale de cette politique, visitez le santeestrie.qc.ca/allaitement